



Lettre aux adhérents

des Aînés Ruraux de la Fédération de la Manche

9 Place du Champ de Mars – BP 205 – 50005 SAINT LO Cedex
Tél : 02.33.06.40.79 - Fax : 02.33.06.42.00 - ainesruraux50@orange.fr
<http://ainesrurauxmanche.e-monsite.com/>

L'info du Président

Octobre 2012

Nos prochains rendez-vous seront les journées de secteur, fin novembre 2012. Les invitations ainsi que la commande des timbres 2013 seront adressées aux présidents.

Comme l'année précédente, notre assemblée générale aura lieu le jeudi 4 avril 2013, à l'espace culturel de Lessay.

Dans cette lettre, vous trouverez un petit jeu que notre ami André nous a réalisé. J'espère que vous serez nombreux à y participer.



Lors des journées nationales, la fédération nationale a souhaité faire évoluer l'appellation de notre mouvement. Je reviendrai plus en détail sur ces modifications lors des journées de secteur et de l'assemblée générale.

Un partenariat avec la revue « *Notre temps* » a été passé avec la fédération nationale. La fédération de la Manche a accepté de faire le test. La revue de novembre est remise avec cette lettre. Pour ceux qui le souhaitent, un abonnement à cette revue vous est proposé avec un tarif réduit de 29,90 € au lieu de 69 € pour une année.

La fédération nationale a émis deux motions concernant :

- l'abattement de 10 % sur les pensions et le relèvement du taux de la CSG ;
- une nouvelle taxation de 0,15 % en 2013 et 30% en 2014, sur les retraites.

Nous avons relayé ces motions auprès de nos élus pour défendre la position des aînés lors de la discussion de la loi de finances 2013.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 02.33.06.40.79 ou en nous écrivant à la fédération de la Manche (adresse ci-dessus) ou en vous connectant sur les adresses suivantes :

- la fédération nationale : <http://ainesruraux.org> ;
- la fédération de la Manche : <http://ainesrurauxmanche.e-monsite.com>.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous !

Denis FATOUT
Président des Aînés Ruraux de la Manche



Cette lettre est imprimée et diffusée grâce au précieux concours du Crédit Agricole Normandie.

